Procédure Secouriste Prévention Covid-19

18 juin 2020

PRISE EN CHARGE PAR UN SECOURISTE D'UN COLLABORATEUR **CAS SUSPECT COVID-19**

Evaluer par téléphone

Signes de gravité:

- · Difficultés respiratoires
 - Fréquence respiratoire > 22 cycles/mn
 - Sifflements respiratoires, essoufflements
- · Sueurs pâleur
- Douleur thoracique ou palpitations
- Personnes dites fragiles dans le cadre du COVID-10 : à discuter avec le SAMU

Conduite à tenir du SST

SI PAS DE SIGNE DE GRAVITÉ	SI SIGNES DE GRAVITÉ
Pas de contact direct avec le collaborateur (échanges par téléphone)	
Retour à domicile du collaborateur avec un masque, lui en fournir un s'il x a pas	
Le collaborateur appelle son médecin traitant (ou téléconsultation) pour avoir un avis médical et bénéficier le cas échéant d'un arrêt de travail.	 Isoler le collaborateur qui porte un masque (lui en fournir un s'il n'en a pas) * Le SST se lave les mains (eau + savon / GHA) puis porte un masque et des gants
En cas de difficulté à entrer en contact avec un médecin, vous pouvez contac- ter des médecins de garde au 0 800 130 000,	*Chaque collaborateur doit porter un masque au travail selon les règles en vigueurs
En cas d'apparitions de signes de gravité il doit -> appeler le 15	Appeler le 15 et suivre les consignes données
	 Après le départ du collaborateur : Nettoyer les points de contacts Enlever les moyens de protection utilisés, les jeter dans une poubelle chemisée avec un double sac poubelle. Fermer les sacs et les évacuer dans les déchets Se laver les mains (eau + savon / GHA) Aérer si possible la pièce 10 mn.

Lors du retour à son domicile, le SSCT devra isoler les vêtements/chaussures portés durant la journée ans un sac étanche au moins 24h.

Se doucher (corps et cheveux) avant tout contact avec les membres de la famille.

Cas contacts du salarié suspect COVID

Le collaborateur informe lui-même sa hiérarchie. Ils identifient ensemble ses cas contacts.



PRISE EN CHARGE PAR UN SECOURISTE D'UN COLLABORATEUR BLESSÉ OU MALADE HORS SYMPTOMES COVID-19

Précautions

Pour toute prise en charge d'un collaborateur blessé ou malade, en dehors de symptômes COVID, le SST doit :

- Porter un masque et des gants
- Faire porter un masque à la victime
- Se laver les mains, comme habituellement avant et après la prise en charge (eau + savon/GHA)
- Après les soins, nettoyer l'environnement dans lequel le collaborateur a été pris en charge (points de contact)
- Se laver les mains (eau + savon /GHA)
- Enlever les moyens de protection utilisés, les jeter dans une poubelle chemisée avec un double sac poubelle, puis fermer les sacs et les évacuer dans les déchets

Recommandations spécifiques COVID-19 à suivre face à un arrêt cardiorespiratoire (INRS 29/04/20)

En matière de sauvetage secourisme du travail, la pandémie de COVID-19 implique certains ajustements dans la conduite à tenir face à un arrêt cardiorespiratoire. Ainsi :

- Face à un collaborateur inconscient et à la recherche des signes de respirations

- Le SST ne place pas sa joue et son oreille près de la bouche et du nez du collaborateur (même équipé d'un masque)
- Il regarde simplement si son ventre et/ou sa poitrine se soulèvent

- Face à un collaborateur en arrêt cardiorespiratoire

- · Pas de bouche à bouche
- Uniquement des compressions thoraciques (massage cardiaque)

En dehors de cette recommandation, le secouriste appliquera les gestes habituels de secours y compris l'appel au 15.

